



# التقارير

Bulletin mensuel publié par la CIMCT

Numéro 52, Juin 2023

## LE MINISTRE SOMALIEN DE LA DÉFENSE EN VISITE À LA CIMCT



Le secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT), le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi, a accueilli, le mardi 6 juin 2023, au siège de la CIMCT, le ministre de la Défense de la république fédérale de Somalie, M. Abdoul-Qadir Mohammad Nour, et la délégation qui l'accompagnait.

M. le ministre a fait une tournée dans les départements de la CIMCT et a rencontré les représentants des États membres. Le ministre somalien s'est félicité des efforts consentis aussi bien par la CIMCT sur les différentes échelles que par le Royaume de l'Arabie saoudite face au terrorisme et à l'extrémisme violent dans toutes ses formes.

## L'AMBASSADRICE DU DANEMARK AU SIÈGE DE LA CIMCT



Le secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT), le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi, s'est entretenu, le lundi 5 juin 2023, au siège de la CIMCT, avec l'ambassadrice du Royaume de Danemark auprès du Royaume de l'Arabie saoudite, Mme Liselotte Plesner.

Au cours de cette visite, Mme l'ambassadrice a pris les activités et les rôles que jouent la Coalition dans les domaines de lutte antiterroriste.

Une explication détaillée des efforts de la CIMCT dans la lutte contre les quatre domaines du terrorisme lui a été fournie.

Mme Plesner s'est félicitée des efforts déployés par la Coalition dans les domaines de lutte antiterroriste, et a examiné avec ses responsables des questions à intérêt commun entre la CIMCT et le Danemark.

## LE CONSEILLER DU MINISTÈRE BURKINABÉ DES AE À LA CIMCT



Le SG de la CIMCT, le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi, a accueilli, le mercredi 7 juin 2023, le conseiller auprès du ministère des Affaires étrangères de la République du Burkina Faso, le colonel Moussa Cissé.

Au cours de la visite, M. le colonel a été informé en détail des efforts consentis par la CIMCT pour combattre le terrorisme dans ses quatre domaines et de son rôle dans la coordination des efforts des États membres face au terrorisme.

Cette visite intervient dans le cadre de l'échange d'informations entre les États membres de la CIMCT, et des efforts déployés pour conclure des accords, consolider la coopération et nouer des partenariats qui visent à promouvoir les compétences de lutte antiterroriste dans les États membres, d'autant plus que le Burkina Faso est un État actif de la CIMCT depuis sa fondation.

## LA CIMCT ACCUEILLE UNE DÉLÉGATION DE L'INSTITUT I'TIDAL



Le secrétaire désigné de l'Institut du Prince Khaled Al-Faysal pour la modération (I'tidal), Dr. Saoud bin Saad al-Bugami, et la délégation qui l'accompagnait se sont rendus, le mercredi 7 juin 2023, au siège de la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT).

A été fournie à la délégation de l'Institut I'tidal une explication détaillée des efforts consentis par la Coalition pour lutter contre la propagation des convictions et des idées extrémistes, et pour répandre les valeurs de l'Islam modéré, en adoptant une méthodologie globale pondérée et en contribuant à réformer le discours extrémiste de sorte à l'orienter vers la modération. L'accent a été mis sur l'adoption par la Coalition d'une plateforme conçue pour produire et diffuser les connaissances relatives aux valeurs indulgentes de l'Islam. Et ce, par le biais de programmes de réintégration et de réhabilitation, destinés aux adeptes des idéologies extrémistes.



## CONFÉRENCE DU DÉLÉGUÉ DU TOGO SUR LE "RÔLE DES MÉDIAS AUDIOVISUELS DANS LA LUTTE ANTITERRORISTE"

La Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT) a organisé, le dimanche 12 juin 2023, un colloque sous le thème du « Rôle des médias audiovisuels dans la lutte antiterroriste ».

Il s'agit d'un cours, donné par le délégué de la République du Togo auprès de la Coalition, le lieutenant-colonel Andje Palakiyem Aklesso, en présence du secrétaire général et du personnel de la Coalition, ainsi que des représentants des États membres.

M. Aklesso a fait état du rôle des médias dans le contexte de la guerre contre le terrorisme et de la sensibilisation du public. Il a souligné que la responsabilité des médias audiovisuels dépassait dans une large mesure celle de l'Internet, lequel est facilement utilisé par les terroristes pour diffuser leurs informations trompeuses. Selon M. Aklesso, les médias audiovisuels sont sujets aux critiques, à cause du mécanisme de leur action qui fait la propagande des terroristes, ou à cause de la liberté de leur action qui entrave souvent la lutte menée par les instances compétentes contre le terrorisme.

De là, a-t-il noté, il est judicieux d'aborder le rôle constructif des médias audiovisuels dans le cadre de la sphère médiatique de la CIMCT.

M. Aklesso a précisé l'objectif du colloque, qui consiste à jeter la lumière sur le rôle constructif que les médias audiovisuels doivent jouer, et à discuter le cadre de leur action, qui constitue souvent une pierre d'achoppement pour les efforts de lutte antiterroriste, d'où leur effet négatif sur la vie quotidienne des individus et de la société.

**Le conférencier a commencé le cours par définir « les médias audiovisuels ».**

Selon lui, les médias audiovisuels sont, comme connu, des appareils pour la production, la distribution et la transmission des informations parmi le public par le biais de la radio et de la télévision. La diffusion se fait à travers les ondes de fréquence sonore, les satellites, les câbles, les fibres optiques ou les chaînes sur Internet comme YouTube.

Cette diffusion est adressée au grand public dans les villes et villages, lointains même, et exerce une influence plus tangible que celle de la presse écrite ou des articles publiés sur Internet ou sur

les réseaux sociaux, que le destinataire choisit de consulter.

Les médias audiovisuels, a-t-il poursuivi, appartiennent souvent à l'État, bien qu'ils dépendent parfois du secteur privé, soulignant qu'ils possèdent toujours une équipe de travail spécialisée, et qu'ils constituent une source d'informations pour les chercheurs, les institutions internationales et les organisations, utilisée pour effectuer les études et les recensements.

Somme toute, les médias audiovisuels représentent une référence dans laquelle les informations sont puisées.

### ■ Les pressions exercées sur les agents des médias audiovisuels :

Abordant les pressions exercées sur les agents des médias, le conférencier a affirmé avoir procédé à l'analyse d'un article publié en novembre 1984 dans la revue Pouvoirs. Il a fait une déduction qui, quoique loin d'être exhaustive, met en évidence la nature et les missions des médias audiovisuels.

Pour lui, les médias audiovisuels, de par leur qualité institutionnelle ou tacite, revêtent d'une nature politique, si bien qu'ils passent pour « le quatrième pouvoir ». Partant de ce point de vue et du concept libéral (convenu dans la déontologie de la Presse), les médias jouissent de la liberté d'expression qui leur permet d'assumer leur responsabilité dans la fourniture des informations aux gens, dans la traduction de leurs ambitions et de leurs sentiments, dans le jugement des événements, des personnes et des postures, et, par conséquent, jouer leur rôle dans la sensibilisation du public.

Cependant, ces médias ne sont parfaitement pas libres, puisque les nouvelles et les commentaires sont parfois subjectifs.

**En réalité, les messages médiatiques obéissent à un équilibre entre les pouvoirs, au niveau des trois pressions suivantes :**

- Les pressions institutionnelles, exercées par les autorités publiques, les intérêts majeurs, les institutions internationales, etc. Il s'agit des publicités commerciales et les informations payées, ainsi que la diffusion de certaines informations sans édition, comme les communiqués officiels.

- Les pressions qui surgissent lors de la diffusion des nouvelles. Par exemple, certains rédacteurs en chef imposent leur ligne éditoriale, ou certains journalistes orientent les informations

dans une direction précise.

- Les pressions exercées par les auditeurs et les téléspectateurs. Par exemple, lorsque les destinataires s'expriment dans des sondages, les médias audiovisuels se plient à leurs désirs. De même, les réactions du public ou des sponsors des publicités commerciales amènent les responsables dans les médias à diffuser ce qui plaît aux destinataires.

#### ■ L'orientation à risque sécuritaire dans l'action médiatique

La description des médias classiques ne nous permet pas de dire que leur action est irréprochable. D'ailleurs, nous constatons une orientation plus inquiétante, adoptée de nos jours par les médias.

Dans ce contexte, nous citons Emmanuel Todd, un historien et un anthropologue français, intéressé au sujet que nous abordons ici. Il a décrit le pouvoir accru des médias en général, et de la Presse en particulier, comme étant une « idéologie » à tendance dangereuse. Pour Todd, la science de la Presse constitue une idéologie émergente qui est apparue à la manière du communisme ou du capitalisme à l'époque.

Ce développement est dangereux, compte tenu de la liberté dont profite la Presse. De nos jours, souligne Todd, la seule liberté prépondérante dans le monde est la liberté de la Presse, surtout si nous prenons en considération l'idée qui confirme que le journaliste a le dessus par rapport au politique. Il faut saisir que la Presse est tellement incontrôlable qu'elle pilote une sorte d'opinion publique, fomenté les guerres, et obstrue la recherche, entreprise par les gouvernements et les politiques, pour trouver des solutions plausibles.

Il a préconisé une prise de conscience immédiate, puisque nous ferons face à une situation internationale critique à même de s'exacerber. Car, nous pouvons dire qu'en réalité les médias provoquent l'irresponsabilité et attisent les conflits.

Cela explique peut-être la source de la puissance des agents des médias professionnels, difficiles à faire comparaître en justice, compte tenu de la liberté d'expression dont jouissent les médias. Cependant, ces agents commettent souvent des violations d'un autre côté.

#### ■ Les rôles défavorables des médias

Dans son cours, le lieutenant-colonel Andje Palakiyem Aklesso a révélé que certains responsables politiques et même certains écrivains avaient été obligés de dénoncer des médias audiovisuels dans des situations données.

Dans son ouvrage intitulé « Le Livre noir du terrorisme », Jean-Paul Ney a déclaré qu'à la suite des attaques du 11 septembre 2001, les médias, et notamment la télévision, avaient indirectement contribué à stigmatiser l'Islam et les musulmans. Si les images diffusées lors des couvertures médiatiques en direct avaient communiqué tous les actes épouvantables, elles avaient d'ailleurs été acheminées pour prouver le mythe rocambolesque de la force et de la puissance de l'organisation terroriste d'al-Qaïda.

Et d'ajouter que dans le Continent africain, maints gouvernements ont, ces temps derniers, condamné des médias majeurs qui ont une large clientèle.

Par exemple, le 17 mars 2023, l'état-major de l'armée française a tourné des vidéos, près d'une base militaire au Mali. Lorsque les médias français ont diffusé ces vidéos, accusant l'armée malienne de commettre des violations au détriment des civils, pendant sa guerre contre le terrorisme, la diffusion de la RFI et de France 24 au Mali a été définitivement suspendue. Il faut rappeler que la République du Mali, située en Afrique de l'Ouest, souffre depuis 2013 d'attaques terroristes réitérées, menées par l'organisation d'al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), par l'État Islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et par le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (JNIM).

Le 27 mars 2023, le Burkina Faso a arrêté la diffusion de la chaîne

France 24 sur ses territoires, après avoir interviewé un chef de l'organisation d'al-Qaïda. Le gouvernement burkinabé a expliqué que cette interview ouvrait la porte devant les médias pour revêtir de légitimité les opérations terroristes, et pour véhiculer le discours de la haine.

Peu avant, le 3 décembre 2022, le Burkina Faso a décidé la suspension de la diffusion de la RFI, après avoir diffusé « un message d'intimidation », attribué à « un chef terroriste », et contenant « des informations mensongères » sur le gouvernement de transition qui cherche à restituer la paix à l'aide de sa guerre contre le terrorisme.

De son côté, le chef d'un État de l'Afrique de l'Ouest a explicitement fustigé la RFI qui a loué des abominations et des choses chimériques, relatives au terrorisme, et qui a diffusé des reportages sur des attaques terroristes réitérées, menées sur une partie des territoires de cet État, contenant des informations infondées, selon les confirmations du président de cet État.

Quoi qu'il en soit, même si les médias se prétendent désireux de diffuser, de manière impartiale, les points de vue des différentes parties d'un conflit donné, nous ne devons pas omettre que le terrorisme ne peut en aucun cas être un moyen de libération, comme ont déduit des avocats éminents, œuvrant dans le domaine international des droits de l'homme.

#### Ce que l'on attend des médias

Il va sans dire que le terrorisme a fait un long bilan de morts parmi les civils innocents, et a produit de graves dégâts, au détriment de la vie des habitants, à cause de la destruction de l'infrastructure civile.

Compte tenu de l'importance des médias audiovisuels, en raison de leur popularité, de leur crédibilité présumée et de leur impact, et dans le cadre mondial de la lutte antiterroriste, les médias doivent faire partie intégrante de la stratégie qui façonne l'opinion publique et qui condamne les actes hideux des terroristes. Ils doivent également éviter, lors de la couverture médiatique, le langage qui fait la propagande du terrorisme.

Par ailleurs, les médias doivent avouer leur partialité aussi bien par rapport au choix des informations collectées par les journalistes que par rapport aux commentaires sur l'actualité. De plus, ils doivent envisager les dommages que cette partialité peut entraîner à l'encontre des efforts consentis par les autorités compétentes, surtout face au terrorisme.

#### ■ In fine

Au terme de son cours, le conférencier a fait remarquer que, de nos jours, les médias, y compris la diffusion radiotélévisée, l'Internet et les réseaux sociaux, communiquent les informations rapidement et facilement, 24 heures sur 24.

Il faut noter que, en plus de la Presse écrite, les médias sur Internet (les sites d'actualités, les publicités et les sites interactifs) et les réseaux sociaux sont disponibles à la navigation par tous les lecteurs, a-t-il martelé. Cependant, l'influence de ces médias ne revêt point de la même ampleur des médias audiovisuels (c'est-à-dire la radio et la télévision), dont la diffusion arrive dans les quatre coins du monde, sans que le destinataire ne déploie le moindre effort pour l'obtenir.

Par ailleurs, a-t-il conclu, s'il est impératif de maintenir la liberté d'expression dans les médias et de leur permettre de transmettre les faits tels quels, les médias audiovisuels doivent se mettre au diapason des démarches entreprises pour la lutte antiterroriste, afin qu'ils contribuent à rassurer les gens et qu'ils deviennent un instrument de construction, et non pas de destruction.

## MME FAY AL-DJUBAYRI DONNE UN COURS AU SIÈGE DE LA CIMCT



La Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT) a organisé, le mardi 20 juin 2023, un cours de sensibilisation en matière de la cybersécurité, sous le thème de « Un espace cybernétique sûr et fiable ».

Le secrétaire général et le personnel de la CIMCT, ainsi que les délégués des États membres de la Coalition ont assisté à ce cours, donné par Mme Fay al-Djubayri, experte en chef de la cybersécurité auprès de l'Autorité nationale de la Cybersécurité.

Le cours s'est focalisé sur les risques sécuritaires majeurs et sur les moyens de les prévenir.

Au début du cours, la conférencière a défini la cybersécurité. Elle consiste, a-t-elle expliqué, à la protection des réseaux, des systèmes de la technologie de l'information et de ceux des technologies opérationnelles, ainsi que leurs composants – c'est-à-dire les appareils et les logiciels –, les services qu'ils prévoient et les données sauvegardées contre tout éventuel piratage et contre les pannes, les modifications, les accès, les utilisations ou l'exploitation illégaux. Et d'ajouter que la notion de la cybersécurité s'échelonne sur la sécurité de l'information, la sécurité électronique et la sécurité numérique, entre autres.

### ■ 90% des accidents cybernétiques sont issus des erreurs des utilisateurs

Ensuite, Mme la conférencière a déterminé les auteurs des attaques et leur objectif. Elle a expliqué qu'il s'agissait de groupes, soutenus par certains États, de criminels, de terroristes et d'amateurs. Ceux-ci ciblent les gouvernements et les sphères des affaires, de l'économie et de la société. Leur objectif réside dans l'espionnage, l'obtention d'informations sensibles, la mise de l'infrastructure en panne, la recherche de la renommée ou de la supériorité, la diffamation, la manipulation ou la destruction des informations, ou le détournement d'argent.

**Parlant des moyens que les pirates emploient pour atteindre leur objectif**, Mme al-Djubayri a expliqué qu'ils recouraient en principe à la technique de l'hameçonnage, aux accès illégaux, aux liens malicieux, à l'ingénierie sociale, aux dossiers et aux malwares, publiés sur les réseaux publics sur Internet.

### ■ Les menaces cybernétiques prendraient-elles fin ?

Selon la conférencière, les menaces cybernétiques continueront à se développer, en parallèle avec l'évolution de l'intelligence artificielle, de l'E-santé (la télémédecine), de l'Internet des objets (IdO) et de l'apprentissage automatique. Cela entraîne la multiplication des menaces cybernétiques, la détérioration des services, la fuite de davantage de données, la cyberfraude et la menace de la vie.

Abordant les menaces cyber-sécuritaires, Mme al-Djubayri a affirmé que les cadres humains étaient l'élément le plus

apte à refouler et à neutraliser les cyberattaques. De plus, la sensibilisation vis-à-vis des dangers et des menaces auxquels la cybersécurité est sujette constitue une nécessité impérieuse, afin de pouvoir contribuer de manière efficace à la protection des informations qui appartiennent aux différents établissements.

Sous le thème de « Vous en êtes l'objectif », au bureau, dans le travail sur le terrain, à la maison et pendant le voyage, la conférencière a scandé que les appareils et les informations, surtout celles publiées sur les réseaux sociaux, ont une grande valeur. Parfois, a-t-elle ajouté, certaines informations s'avèrent sans valeur pour vous, alors qu'elles ont énorme valeur pour le pirate.

Donc, afin de protéger vos données, sensibles surtout, il faut recourir au stockage en nuage, veiller à crypter vos dossiers importants avant de les partager, suivre le respect, par les parties externes, des règles de la cybersécurité, et éviter d'expédier des informations délicates à travers un réseau public.

### ■ Le suivi des parties externes

Il s'agit des parties liées à un établissement quelconque, c'est-à-dire par exemple les partenaires, les prestataires des services d'information, les fournisseurs et les responsables de l'informatique en nuage, etc. En fait, la fuite des données est l'un des plus graves dangers cybernétiques, liés aux parties externes, parce que 53% des entreprises mondiales sont victimes de violations de données à cause des parties externes.

### ■ L'ingénierie sociale

La notion de l'ingénierie sociale est ample. Mais, lorsqu'il s'agit de la cybersécurité, elle signifie l'exploitation, par les pirates, des côtés psychologiques des utilisateurs, pour les influencer et les pousser à révéler des informations confidentielles ou à exercer des activités illégales. Et ce, à travers les réseaux sociaux, le courriel ou les SMS, employés de manière directe et personnelle, ou par le biais du téléphone portable. Pour se prémunir contre l'ingénierie sociale, il faut éviter de répondre aux messages suspects ou frauduleux. Il faut également, a-t-elle poursuivi, éviter de placer sa confiance dans les personnes inconnues ou de partager des informations personnelles avec des personnes ou des organes qui ne sont pas dignes de confiance. Il faut enfin vérifier l'identité du locuteur, et prendre garde des liens suspects, publiés sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, pour se préserver des dangers de l'hameçonnage, Mme al-Djubayri a jugé impératif de vérifier constamment l'identité de l'expéditeur, d'éviter d'envoyer des informations sensibles, de vérifier l'authenticité des liens envoyés avant de les ouvrir, d'être prudent et d'examiner les pièces jointes, et de vérifier s'il y a des fautes d'orthographe dans les messages reçus.



Il est également impératif de protéger les appareils en les mettant constamment à jour, en activant les mises à jour automatiques et en les téléchargeant exclusivement de leurs sources officielles.

Et d'indiquer que les logiciels malicieux ont pour objet de voler les informations sensibles, de détruire les données ou de les utiliser dans l'usurpation ou l'escroquerie, et d'endommager l'infrastructure. Ces logiciels malicieux essaient par le biais des outils de stockage amovibles, comme les clés USB ou les CD, ou par le biais des pièces jointes dans les messages ou des sites Web qui contiennent ces Malwares.

#### ■ L'usage sécurisé des pages Internet et des réseaux sociaux

La conférencière a fait remarquer que les navigateurs Web étaient les moyens les plus fréquents pour accéder aux informations sur le réseau Internet, et que le manque de confidentialité menait au vol des informations importantes, dont l'identité de l'utilisateur, à la substitution ou à la suppression des coordonnées personnelles, et à l'intrusion des logiciels malicieux. Elle a recommandé, lors de l'usage des navigateurs Web, d'éviter la fourniture d'informations personnelles à des sites inconnus ou insécurisés, de se déloguer du site dès que l'on termine la recherche, et de fermer le navigateur. Elle a remis l'accent sur l'importance de mettre constamment à jour le système opérationnel et les navigateurs.

En outre, pour un usage sécurisé des réseaux sociaux, l'utilisateur doit ajuster les paramètres de confidentialité de tous les comptes sur les appareils portables. Il doit prévenir certaines applications, comme les jeux qui demandent des coordonnées personnelles, et doit éviter de publier des informations délicates, comme l'adresse ou le numéro de la carte d'identité. Il doit enfin s'abstenir de partager des informations dont il peut encourir la responsabilité juridique.

#### Protéger la famille contre les dangers cybernétiques

Mme al-Djubayri a attiré l'attention sur l'importance de sensibiliser les membres de la famille contre les dangers cybernétiques. Ils doivent comprendre que ce qu'ils voient sur Internet n'est pas entièrement correct, et que les personnes virtuelles qu'ils rencontrent sur le réseau n'utilisent pas toutes leurs vraies identités. Il faut mettre des règles d'accès à l'espace cybernétique que tous les membres de la famille doivent strictement respecter. Il faut vérifier que tous les appareils connectés au réseau Internet sont convenablement protégés. Il faut enfin régler les paramètres de confidentialité et de sécurité, de sorte à s'adapter aux âges des enfants et à les protéger lorsqu'ils accèdent aux sites Web, aux réseaux des jeux électroniques ou aux applications intelligentes.

#### ■ Des contrevérités à rectifier

Au terme de son cours, la conférencière a fait état de certaines contrevérités qu'elle juge indispensable de rectifier, dont ce qui suit :

- Le fait de croire, à tort, que la cybersécurité est exclusivement la responsabilité des spécialistes.
- Le fait de croire, à tort, que l'utilisateur est à l'abri des violations.
- Le fait de croire, à tort, qu'une fois votre appareil est vulnérable, cela n'a rien à voir avec votre lieu de travail.
- Le fait de croire, à tort, que les utilisateurs ne sont pas responsables de reporter les attaques cybernétiques.
- Le fait de croire, à tort, que votre appareil ne sera pas attaqué, tant qu'il ne contient pas des informations confidentielles stockées.

01

Le fait de croire, à tort, que la cybersécurité est exclusivement la responsabilité des spécialistes.

02

Le fait de croire, à tort, que l'utilisateur est à l'abri des violations.

03

Le fait de croire, à tort, qu'une fois votre appareil est vulnérable, cela n'a rien à voir avec votre lieu de travail.

04

Le fait de croire, à tort, que les utilisateurs ne sont pas responsables de reporter les attaques cybernétiques.

05

Le fait de croire, à tort, que votre appareil ne sera pas attaqué, tant qu'il ne contient pas des informations confidentielles stockées.

## RENCONTRE DE SENSIBILISATION EN PARTENARIAT AVEC L'AUTORITÉ NATIONALE POUR LA CYBERSÉCURITÉ.



Dans le cadre des objectifs et des valeurs de la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT), visant à renforcer les mesures préventives, à détecter et à réduire les opérations terroristes, une rencontre de sensibilisation sur la cybersécurité a été organisée en collaboration avec l'Autorité nationale pour la Cybersécurité. Cet événement a été tenu le mardi 20 juin 2023, en présence du Secrétaire Général de la Coalition Islamique, le Major Général Pilote Muhammad bin Saeed Al-Moghidi, le vice-président de l'Autorité nationale pour la Cybersécurité, l'ingénieur Muhammad Al Hassan, les délégués des États membres et le personnel de la CIMCT.

Cette rencontre a abordé l'importance de renforcer et d'enraciner la cyber-sensibilisation dans les comportements des délégués des États membres et du personnel de la Coalition, en vue de créer un environnement totalement sûr et sécurisé pour les transactions et les procédures numériques, et capable de relever les défis cybernétiques. Des outils et des mécanismes efficaces, capables

de détecter les cyber-dangers et les moyens d'y faire face ont également été proposés lors de cette séance de sensibilisation. En outre, ont été mis en exergue les efforts considérables déployés par le Royaume d'Arabie Saoudite dans le domaine de la cybersécurité, le Royaume ayant occupé le deuxième rang parmi les pays les plus avancés en matière de cybersécurité.

Au terme de cette rencontre, le Secrétaire Général de la Coalition Islamique a salué la qualité de ces programmes et activités qui auront une influence significative sur le processus de lutte contre les cyberattaques, et sur les moyens de les prévenir. Il a ajouté que les cyberattaques et les risques qui y sont associés peuvent être utilisés par les groupes terroristes pour réaliser leurs objectifs criminels, ce qui représente une véritable menace pour la sécurité électronique, économique et militaire de la plupart des pays. Il a conclu que les potentiels du Royaume d'Arabie Saoudite dans ce domaine suscitaient la fierté au sein de la communauté internationale.



## ATELIER DE TRAVAIL POUR DÉVELOPPER LES STRATÉGIES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME



جال الوقاية منها أو مكافحتها.  
قتت عن الرأي العام وحتى عن الرأي  
ذرائع ذات قبول اجتماعي أحيانا من  
الوطني والإقليمي والدولي.  
شراكة ومعقدة.  
ظلمات المختصة في مجال الوقاية  
مكافحتها خططا استراتيجية وطنية  
ها، المعتمدة على القوة الذكية.

En présence du Secrétaire Général de la Coalition Islamique, un atelier a été organisé, le jeudi 15 juin 2023, sous le thème de « Modèle directeur pour l'élaboration et le développement des stratégies nationales de lutte contre le terrorisme ».

Au cours de cet atelier, qui a été animé par le Dr. Muhammad bin Humaid Al-Thaqafi, président du Centre d'Expertise Mondiale pour les Études, les Consultations et la Formation, les délégués des États membres ont échangé leurs expériences sur les mécanismes permettant d'élaborer des stratégies nationales dans les différents domaines de lutte contre le terrorisme, et de définir des visions prospectives globales visant à renforcer et à développer les ressources et les intérêts nationaux, tout en les protégeant contre les menaces et les risques potentiels. De même, ils ont discuté l'utilisation des éléments de la force nationale pour atteindre les objectifs de la sécurité nationale de l'État. En outre, une attention particulière a été portée à la formation dédiée à la rédaction d'un document détaillé contenant des éléments en étroite corrélation avec des objectifs clairs à atteindre dans une période déterminée. L'atelier s'est également focalisé sur la détermination des mécanismes et des capacités nécessaires pour la mise en œuvre, en intégrant des indicateurs de performance qui mesurent le niveau de progression dans la réalisation des objectifs et des programmes pendant la période prévue.

Le Secrétaire général a mis l'accent sur l'importance de préciser avec exactitude les parties prenantes impliquées dans la prévention et la lutte contre le terrorisme, tant au niveau national qu'aux niveaux régional mondial. Il a également mis l'accent sur l'importance de déterminer les exigences en matière de coordination et de complémentarité entre les institutions spécialisées dans le domaine de la prévention et du combat contre le terrorisme, en vue d'établir des normes nationales et régionales pour la structure organisationnelle et opérationnelle de la lutte contre le terrorisme.



## RÔLE DES DONNÉES BIOMÉTRIQUES DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Dr. Tasneem Aljehani

Les techniques biométriques sont largement utilisées pour renforcer la sécurité et lutter contre le terrorisme dans de nombreux pays à travers le monde, et notamment dans les aéroports, les ports, aux frontières et dans les autres installations vitales. Les passeports biométriques intègrent des éléments tels que les empreintes digitales, la photographie et la signature du titulaire, ce qui renforce la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Ces avancées technologiques jouent un rôle clé dans les efforts collectifs de lutte contre le terrorisme, en contribuant à atteindre les objectifs de sécurité et à maintenir la stabilité à l'échelle mondiale. En vertu des résolutions du Conseil de sécurité (2178) de 2014, (2396) de 2017 et (2482) de 2019, les systèmes d'authentification biométrique sont utilisés par les autorités dans divers pays pour faciliter le processus de vérification de l'identité des voyageurs et analyser leurs informations personnelles telles que le nom, l'âge, le lieu de naissance, leurs photographies, ainsi que leurs empreintes digitales. De cette manière, la technologie d'analyse des données de voyage et des systèmes biométriques joue un rôle crucial dans la lutte contre le terrorisme en renforçant les efforts visant à localiser les terroristes dans le monde et à ouvrir des enquêtes à leur sujet, ainsi qu'à les poursuivre en justice avec succès. Les données biométriques et les informations recueillies sur les champs de bataille aident les forces de police à identifier les terroristes, ce qui contribue à réduire les risques d'attaques terroristes.

### ■ Qu'est-ce que la biométrie ?

La biométrie est une branche de la technologie moderne qui consiste à identifier les individus en utilisant des caractéristiques physiologiques ou individuelles. Parmi les technologies les plus avancées, figurent les systèmes biométriques, qui utilisent des mesures numériques des aspects physiologiques tels que les empreintes digitales, la reconnaissance faciale, oculaire, etc. Ces technologies ont pour objectif général de fournir des solutions fiables et sécurisées pour authentifier l'identité des individus et renforcer la sécurité au sein des installations et des établissements en empêchant tout accès non autorisé aux zones sensibles. Parmi les exemples de ces systèmes biométriques, figurent le système électronique de gestion de présence et d'accès, ainsi que les systèmes de vérification de l'identité des voyageurs dans les aéroports et les autres espaces publics et privés.

### ■ La biométrie au service de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme dans le transport international et les passages frontaliers

Dans notre monde contemporain, la sécurité du transport

international s'impose comme une priorité incontournable à l'échelle mondiale. Les aéroports, les ports et les passages frontaliers se trouvent confrontés à d'importants enjeux sécuritaires, incluant la menace terroriste, le trafic de drogues, d'armes et de substances dangereuses, ainsi que la traite d'êtres humains. Tout cela représente un grand défi pour les gouvernements et les entreprises actives dans ce domaine. Dès lors, l'utilisation des technologies d'analyse des données de voyage et des systèmes biométriques s'impose comme un élément vital en raison de leur rôle complexe et essentiel dans les efforts de lutte contre le terrorisme. Ils contribuent à atteindre l'objectif commun visant à assurer la sécurité et la stabilité à l'échelle mondiale.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les forces de l'ordre locales sont formées et entraînées à utiliser des équipements mobiles pour la collecte des données biométriques des détenus condamnés pour des crimes et délits liés au terrorisme. Ces données sont ensuite stockées dans les bases de données de l'INTERPOL, telles que les notices bleues. Celles-ci sont des alertes ou demandes de coopération internationales pour collecter des renseignements supplémentaires sur une personne donnée: le lieu où elle se trouve, son identité ou ses activités utiles à l'enquête criminelle.

Il est possible de vérifier ces données en les comparant aux autres bases de données de l'INTERPOL, telles que le système de reconnaissance faciale et la base de données d'empreintes digitales. Cette procédure facilite l'identification des suspects et de leur déplacement à travers le monde.

L'INTERPOL a été la première organisation internationale à mettre en place et à adopter un modèle d'échange de données entre les forces armées et les services de police, fournissant ainsi aux agents chargés de l'application des lois des informations provenant des zones de conflit, ce qui renforce les enquêtes policières et les poursuites judiciaires.

La résolution 2482 (2019) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU le 13 juin 2019, vise à renforcer la sécurité dans le transport international en encourageant tous les pays à mieux coordonner leurs efforts en matière de sécurité dans le transport aérien, terrestre, maritime et ferroviaire.

Cette résolution met également en évidence l'importance cruciale du recours aux technologies et aux techniques d'inspection de pointe pour assurer une sécurité et une protection optimales des passagers, des marchandises et des biens. De même, ladite résolution incite fortement tous les pays à œuvrer pour améliorer les mesures de sécurité dans les ports, les aéroports, et aux frontières.

Elle a également encouragé l'investissement dans les technologies et l'innovation afin d'améliorer la sécurité dans le transport international et de lutter contre les menaces terroristes et le crime organisé. En outre, elle a exhorté les États membres des Nations Unies à mettre en œuvre des innovations technologiques avancées pour améliorer les contrôles, détecter les activités suspectes, et identifier les caractéristiques inhabituelles des marchandises susceptibles de représenter une menace pour la sécurité.

En conséquence, cette résolution met en exergue l'importance grandissante des technologies d'analyse des données de voyage et des systèmes biométriques pour assurer la sécurité du transport international et améliorer la qualité des services offerts aux voyageurs.

Grâce à l'utilisation de technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle, l'analyse des mégadonnées, les techniques de télédétection et les systèmes biométriques, les pays peuvent développer des systèmes adaptables à la forte augmentation du nombre de voyageurs et de marchandises transitant par les ports, les aéroports et les points de passage frontaliers. Ainsi, il est envisageable d'améliorer considérablement l'efficacité des opérations et de réduire les délais d'inspection des marchandises et des personnes, ce qui offre aux voyageurs une expérience optimisée sans compromettre la sécurité globale.

De nos jours, de nombreux pays utilisent des innovations technologiques, des systèmes d'analyse des données de voyage et des technologies biométriques pour garantir la sécurité du transport international et lutter contre le terrorisme. Par exemple, au Royaume-Uni, des systèmes biométriques ont été déployés pour surveiller les entrées et sorties dans les aéroports et les installations gouvernementales, améliorant ainsi la capacité des autorités à surveiller les personnes suspectées de liens avec le terrorisme.

Les systèmes biométriques ont été utilisés dans plusieurs pays qui sont en proie au terrorisme, avec l'intention d'améliorer les opérations de sécurité dans les aéroports, les ports et aux frontières. Des dispositifs biométriques ont été utilisés lors des campagnes d'inspection menées par les autorités de sécurité, en particulier dans les aéroports, afin d'améliorer la détection des personnes interdites d'entrée ou suscitant des soupçons.

En 2011, les autorités de l'Union Européenne ont adopté la technologie de reconnaissance faciale au niveau des aéroports pour lutter contre le terrorisme de manière proactive et rigoureuse.

Aux Pays-Bas, les autorités policières ont adopté un système biométrique pour contrôler les réfugiés entrant au pays, en enregistrant leurs images et les données biométriques afin de vérifier l'identité des individus et détecter toute personne soupçonnée d'activités terroristes.

En Afghanistan, le gouvernement a utilisé un système biométrique pour enregistrer les électeurs, ainsi que les employés des entreprises et des ministères, dans le but de lutter contre le terrorisme et la corruption.

Aux États-Unis, la technologie biométrique est mise en œuvre pour vérifier l'identité des réfugiés souhaitant entrer dans le pays. Bien que les avantages de l'utilisation des systèmes biométriques dans la lutte contre le terrorisme soient indéniables, il est primordial de respecter les droits individuels et de restreindre l'utilisation de ces technologies à la manière conforme aux lois et règlements en vigueur.

De nombreux pays arabes, tels que l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis, utilisent également des systèmes biométriques pour renforcer leur sécurité. L'Arabie Saoudite utilise ces technologies biométriques dans divers domaines, et notamment dans la lutte contre le terrorisme. Les données biométriques sont employées pour identifier de manière précise les individus en se basant sur les

caractéristiques physiques uniques, telles que les traits du visage, la reconnaissance vocale et les scans de l'iris. Ces technologies sont également adoptées dans plusieurs secteurs pour lutter contre le terrorisme, y compris l'identification des individus suspects, la surveillance de leurs mouvements et l'analyse de leurs comportements. De surcroît, les données biométriques sont utilisées afin de déterminer l'identité des individus dans les aéroports, aux points de passage frontaliers, ainsi que dans de nombreuses installations vitales telles que les hôpitaux, les écoles et les centres commerciaux.

Aux Émirats Arabes Unis, les technologies biométriques sont largement déployées dans divers domaines de sécurité. Elles servent à identifier de manière précise les individus et les véhicules, et permettent également d'analyser les comportements et d'anticiper les menaces potentielles. Les Émirats Arabes Unis exploitent ces technologies de pointe dans divers domaines, notamment l'immigration et les passeports. De même, les techniques biométriques sont utilisées en vue de surveiller les frontières et d'identifier les voyageurs, en se basant sur la reconnaissance faciale et oculaire. En matière de maintien de l'ordre et de sécurité, la police émiratite fait également usage des technologies biométriques afin de vérifier l'identité des suspects et analyser les comportements criminels, renforçant ainsi la sécurité et la sûreté publiques dans les installations vitales telles que les aéroports et les hôpitaux. Dans les domaines de la santé et des affaires, les technologies biométriques sont mises en œuvre dans le cadre professionnel, dans le but de vérifier l'identité des employés, de suivre leurs heures d'arrivée et de départ, et de mesurer leurs comportements professionnels.

### Les passeports biométriques

Le passeport biométrique joue un rôle essentiel dans les stratégies de certains pays dans l'intention de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée. Dotés de technologies biométriques avancées, ces passeports permettent de collecter et d'analyser avec précision les données personnelles enregistrées dans leurs puces, ce qui rend plus ardue la tâche des fraudeurs et des terroristes qui cherchent à franchir les frontières nationales.

Cependant, l'utilisation des passeports biométriques soulève des problèmes éthiques portant sur la protection de la vie privée et des données personnelles, notamment lorsque les données biométriques sont collectées et stockées de manière centralisée par les gouvernements. Dans cette optique, il est impératif que les gouvernements mettent en place des politiques et des procédures rigoureuses visant à protéger les données personnelles des détenteurs de passeports biométriques, et offrent la possibilité de corriger toute erreur dans les données enregistrées si nécessaire.

En conclusion, l'investissement dans la technologie et l'innovation constitue une étape essentielle vers le développement et l'amélioration de la sécurité du transport international, ainsi que dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Ces outils sont en grande partie indispensables à l'installation de systèmes de sécurité modernes, adaptés aux nouveaux enjeux internationaux et aux défis du transport international au XXI<sup>e</sup> siècle. De plus, la technologie contribue à renforcer la coopération internationale et l'échange d'informations vitales dans le but de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée.

## VISITE DE L'ATTACHÉ DE DÉFENSE NIGÉRIAN À LA CIMCT



Le Secrétaire général de la CIMCT, le Major Général Pilote Muhammad bin Saeed Al-Moghidi, a reçu le jeudi 8 juin 2023, au siège de la Coalition, Son Excellence l'Attaché militaire de la République fédérale du Nigeria, le brigadier général/ Adam Adamu Wasi Hassan et la délégation l'accompagnant. Au cours de la réunion, des questions d'intérêt commun ont été discutées pour tout ce qui contribue à combattre le terrorisme et l'extrémisme violent. Dans la foulée, Son Excellence l'Attaché et la délégation l'accompagnant ont fait une tournée au siège de la Coalition, où ils ont rencontré les délégués de la République fédérale du Nigeria auprès de la Coalition. Son Excellence

le brigadier général a salué les mécanismes adoptés par la Coalition pour faire face aux groupes extrémistes. Il a également salué le rôle majeur joué par le Royaume d'Arabie Saoudite dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes leurs formes. De son côté, Son Excellence le Secrétaire général de la Coalition a affirmé que la République fédérale du Nigeria faisait partie des premiers pays qui ont adhéré à la Coalition depuis sa création, démontrant ainsi sa ferme conviction en la nécessité de décourager toute menace contre la sécurité de nos nations.

## DÉLÉGATION DU COLLÈGE DE DÉFENSE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DE TANZANIE EN VISITE À LA COALITION



Le Secrétaire général de la CIMCT, le Major Général Pilote Muhammad bin Saeed Al-Moghidi, a reçu le jeudi 8 juin 2023, au siège de la Coalition, une délégation du Collège de défense nationale de la République de Tanzanie comprenant des étudiants de plusieurs pays. La délégation a écouté un exposé sur la Coalition Islamique, sa vision et ses objectifs, ainsi que les dernières mises à jour concernant la lutte contre les groupes terroristes et extrémistes. Le Secrétaire général a souligné que la Coalition reposait sur un noble principe, qui est de combattre toute forme

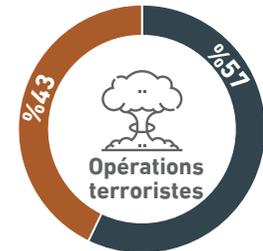
de violence et de faire face à toutes les orientations, croyances et idées extrémistes. Il a également affirmé que le terrorisme et l'extrémisme, sous toutes leurs formes, n'appartenaient ni à une religion particulière, ni à une race, ni à une région géographique. Au terme de cette visite, la délégation a exprimé sa profonde gratitude et sa reconnaissance pour l'accueil chaleureux, et a vivement salué les efforts inlassables déployés par la Coalition dans sa lutte implacable contre le fléau du terrorisme.

## Le terrorisme dans le groupe des États du Sahel (G5) au cours du mois de juin 2023



Au cours du mois de juin 2023, le groupe des États du Sahel (G5) a témoigné d'une réduction des opérations terroristes (-42%), et du nombre des morts et des blessés (-43%), victimes de ces opérations, par rapport au mois de mai 2023.

Pays	Opérations terroristes		Victimes (morts et blessés)	
	Mai 2023	Juin 2023	Mai 2023	Juin 2023
Burkina Faso	7	↑ 4	143	↑ 65
Mali	4	↓ 3	21	↓ 32
Niger	1	↑ 0	7	↑ 0
Tchad	0	= 0	0	= 0
Mauritanie	0	= 0	0	= 0
Total	12	↑ 7	171	↑ 97



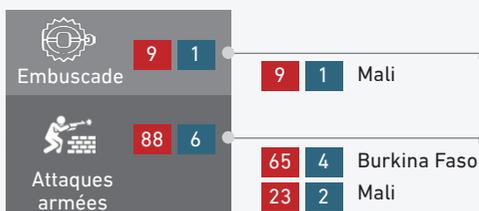
■ Burkina Faso ■ Mali

### Secteurs ciblés par les opérations terroristes

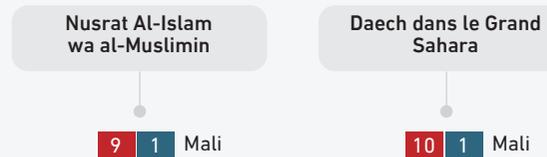
	civils	Secteur militaire	Secteur sécuritaire	Organisations non gouvernementales (ONG)
Burkina Faso	10 1	52 2	3 1	0 0
Mali	23 2	0 0	0 0	9 1

■ Nbre de victimes ■ Nbre d'opérations

### Impact des opérations terroristes selon le mode opératoire



### Opérations terroristes et victimes selon les auteurs



## Les plus importants développements politiques et sécuritaires sont les suivants:

**(Le Burkina Faso):** Le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a exprimé l'entière solidarité de son pays avec le Burkina Faso dans ses efforts inlassables pour combattre le fléau de l'extrémisme et du terrorisme, et pour les éradiquer complètement de son territoire.

• **(Le Mali):** La mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) commencera à réduire sa présence, puis se retirera complètement de la République du Mali d'ici six mois. Les responsabilités sécuritaires seront alors transférées au gouvernement de transition du pays.

• **(Le Niger):** Plus de 9 000 migrants provenant d'une dizaine de pays africains sont arrivés dans le nord du Niger après avoir été refoulés par l'Algérie, ce qui représente une situation humanitaire

critique, selon un rapport publié par les Nations Unies et l'Organisation Internationale pour les Migrations.

• **(Le Tchad):** Plus de 100 000 personnes ont fui la violence au Soudan vers le Tchad voisin, a annoncé le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, affirmant que ce nombre pourrait doubler au cours des trois prochains mois.

• **(La Mauritanie):** La capitale Nouakchott a été le théâtre de violentes émeutes après le décès d'un jeune homme d'origine africaine, alors qu'il était en détention dans un poste de police. Sa famille accuse les agents de police de l'avoir tué, ce qui a entraîné des affrontements croissants entre les forces de sécurité et des jeunes issus de la même composante africaine mauritanienne que le jeune homme décédé.

## VISITE DU DR. ROHAN GUNARATNA À LA COALITION



Le Secrétaire général de la CIMCT, le Major Général Pilote Muhammad bin Saeed Al-Moghidi, a reçu le mercredi 7 juin 2023, au siège de la Coalition, Son Excellence le Dr Rohan Gunaratna, professeur d'études de sécurité à l'Université de Nanyang, à Singapour. Ce dernier a été informé en détail des efforts de la Coalition, qui consistent à établir des accords de coopération et des partenariats avec des centres et des organisations internationales, ainsi qu'avec les États membres, dans le but de renforcer les capacités des États membres pour lutter contre le terrorisme dans tous les domaines. Cette approche fait de la Coalition un modèle intellectuel avancé. Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts théoriques et éducatifs visant à réfuter les idéologies terroristes et à mettre en avant les principes et les valeurs tolérantes, afin de développer les capacités des États membres de la Coalition dans leur lutte contre le terrorisme dans tous les domaines.

## LE DÉLÉGUÉ DE LA RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO ENTAME SES FONCTIONS



Le colonel Moussa Traoré, délégué de la République du Burkina Faso, a pris ses fonctions au siège de la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT) le dimanche 18 juin 2023. À cette occasion, la Coalition a organisé une réception, en présence du Secrétaire général, des délégués des États membres et du personnel de la Coalition. Tous ont exprimé leurs vœux de succès au Col. Traoré dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

## LA COALITION CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DU DON DE SANG

La Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme a organisé, les mercredi et jeudi 14-15 juin 2023, une campagne de don de sang à l'occasion de la Journée Mondiale du Don de Sang. Le Secrétaire Général de la Coalition, ainsi que des délégués des États membres et du personnel de la CIMCT, ont participé activement à cette initiative humanitaire qui a eu lieu grâce à la coordination et à l'organisation du Service des événements et des conférences et de la clinique médicale de la Coalition.

